



Violences conjugales, agresseur libre

Par **biboulette**, le **13/09/2012** à **22:32**

Bonjour,

Voilà un an, et suite à des violences conjugales, mon ex compagnon à été condamné à deux ans de prison, dont un an ferme. Il lui est également interdit d'entrer chez moi.

Mon problème est qu'il est toujours en liberté, suivi par le spip, et qu'il ne me laisse pas tranquille.

J'ai déposé une nouvelle plainte récemment car il avait forcé le passage pour entrer chez moi. Mais n'ayant pas de témoin et lui niant en bloque, il a pu repartir libre. J'ai également contacté le spip pour les tenir informé de la situation.

Ma question est donc simple, va-t-il un jour purger sa peine ?

Par **edith1034**, le **14/09/2012** à **07:56**

POUR UN AN non !

pour tout savoir sur la détention et la prison

<http://www.fbIs.net/prison.htm>